

A.S.P.P.

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Perrier

Bulletin annuel d'adhésion ou de don

A retourner avec votre règlement libellé à l'ordre de l'ASPP à l'adresse suivante :

ASPP
MAIRIE DE PERRIER
20 Rue des Gravières
63500 PERRIER

VOS COORDONNEES :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

E- Mail :

COTISATION : 8,00 €

COTISATION DE SOUTIEN :(au-delà de 8,00 €).

DON : (1)

Règlement libellé à l'ordre de l'ASPP.

(1) L'ASPP étant reconnue association d'intérêt général vos dons ouvrent droit à la déduction fiscale en vigueur.